

« C'est la question /okɛl/ on est confronté » : erreurs d'accord des relatifs composés à l'oral

Christian SURCOUF

1. INTRODUCTION

Plusieurs auteurs mentionnent les accords « déviants¹ », en français oral, du relatif composé *lequel* et de ses variantes (voir BILGER 2008 ; BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN 1987, 99 ; BRANCA 1977 ; GREVISSE & GOOSSE 2008, 912 ; WALTER 2007, 15-16). Ainsi, BLANCHE-BENVENISTE (2010, 104) remarque que : « Le pronom *lequel* provoque beaucoup d'accords non-normatifs (près d'un sur quatre), aussi bien dans les discours familiers que dans les discours publics très surveillés » :

Il arrive très souvent que le singulier *lequel, laquelle* réfère à un nom pluriel :

ce sont des problématiques pour lequel il est difficile de se positionner (conférence politique)

les dates maximales durant laquelle on peut conserver un produit congelé (commerçant)

Lequel masculin réfère à un nom féminin :

la première machine m'envoyait une petite barquette [...] dans lequel je devais euh mettre un poulet

Le pluriel *lesquels*, réfère à un singulier :

[...] c'est un tissu euh un peu satiné qui est un tissu africain avec lesquels² les femmes les femmes africaines se s'habillent

(BLANCHE-BENVENISTE 2010, 105)

Dans cet article, en nous basant sur un corpus de 150 accords déviants issus d'émissions de radio ou de conférences en ligne³, on essaiera d'établir si l'une des trois formes orales /lakɛl/, /l(ə)kɛl/, /lekɛl/ joue le rôle d'attracteur. GREVISSE & GOOSSE (2008, 912) relèvent par exemple qu'⁴« on observe dans la langue parlée une tendance à laisser *lequel* invariable comme les autres pronoms relatifs »⁴, illustrant leur propos à l'aide de l'énoncé suivant, extrait de BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN (1987, 99) :

¹ On utilisera indifféremment – et sans jugement de valeurs – « non-normé », « déviant » et « erroné ».

² En recourant à l'orthographe, l'auteure opte pour un genre, pourtant intrinsèquement indécidable dans /lekɛl/. Aussi, dans notre article, utilisera-t-on systématiquement la transcription phonétique pour éviter tout biais interprétatif de cet ordre.

³ Le terme « corpus » sera utilisé pour renvoyer à cette collection d'exemples déviants.

⁴ Pour BRANCA (1977, 177) : « il tend peut-être vers le neutre ». Remarquons cependant que sur les 39 exemples de son article, un seul comporte une erreur de genre : « d'une certaine classe sociale un peu aisée dans *lequel* on parle pas » (BRANCA 1977, 172), qu'elle commente ainsi : « Ce fait rejoint d'autres observations effectuées à Aix, qui tendraient à prouver que *lequel* est perçu comme un neutre » (BRANCA 1977, 174). L'auteure ne fournit aucun autre élément d'argumentation.

- [1] Une certaine utilisation de la langue française dans *lequel* il y a plusieurs paramètres (un professeur d'université)

Qu'en est-il exactement ? /lɔkɛl/ serait-il, comme le suggère la remarque de GREVISSE & GOOSSE (2008, 912), l'attracteur invariable valant pour les trois formes, ou aurait-on au contraire comme le prétend BLANCHE-BENVENISTE (2010, 105) une variation possible en genre puisqu'« il arrive très souvent que le singulier *lequel*, *laquelle* réfère à un nom pluriel » ?

2. BREF APERÇU DU FONCTIONNEMENT SYNTAXIQUE DE /l...kɛl/⁵

Rappelons brièvement les trois usages de /l...kɛl/.

2.1. /l...kɛl/ employé devant un substantif

Le premier usage en tant que « déterminant relatif » (ARRIVÉ, GADET & GALMICHE 1986, 601 ; RIEGEL, PELLAT & RIOUL 2009, 303) s'avère rare et archaïsant, se retrouvant essentiellement dans des formulations juridiques, administratives, ou littéraires. Citons l'un des exemples mentionnés par SANDFELD (1965, 179) :

- [2] Le buffet fut témoin d'une scène pathétique, pleurs, embrassades, adieux déchirants à la bannière, à l'issue desquels adieux tout le monde s'empilait dans le landau. (Daudet, *Tartarin sur les Alpes*)

SANDFELD (1965, 180) remarque que « ces tours ne sont pas très fréquents, et à moins de les employer intentionnellement avec une valeur plus ou moins comique [...] on s'exprime d'ordinaire autrement ». Cette rareté s'expliquerait d'autant plus facilement que le substantif peut être supprimé sans altération du sens (voir TOURATIER 1980, 173).

2.2. /l...kɛl/ employé seul en fonction sujet (et occasionnellement objet)

Employé seul et sans préposition, /l...kɛl/ « est presque toujours sujet » (SANDFELD 1965, 181) :

- [3] Elle admet plus aisément la petite espèce que la grande, ce qui est d'ailleurs, dans toutes les régions, la tendance de la science, laquelle est plus volontiers microscopique que télescopique. (Hugo, *Les travailleurs de la mer*)

GREVISSE & GOOSSE (2008, 926) citent quelques exemples en fonction objet, qu'ils considèrent comme « un archaïsme assez rare » :

- [4] J'ai cédé, me dit-il, à un mouvement de fureur, il est vrai ; laquelle je ne pouvais tourner que contre moi (Gide, *Thésée*) (cité par GREVISSE & GOOSSE 2008, 926)

BRUNOT & BRUNEAU (1933, 676) rappellent que, même en fonction sujet, « *lequel*, *laquelle*, etc., sont "lourds", presque exclusivement usités dans le style

⁵ On utilisera la notation /l...kɛl/ comme générique renvoyant aux trois variantes.

judiciaire ou administratif » et « dans la langue littéraire [...] pour éviter une équivoque ». Cependant, l'exemple [5] montre que tel n'est pas toujours le cas, puisque l'usage de *qui* n'aurait ici engendré aucune ambiguïté :

- [5] La lettre était déposée dans un coffret clos, lequel se dissimulait dans la mousse (Gide, *Si le grain ne meurt*) (cité par GREVISSE & GOOSSE 2008, 925)

Si /l...kɛl/ utilisé seul relève surtout de l'écrit, BLANCHE-BENVENISTE mentionne cependant quelques exemples oraux de cet « emploi très spécial de *lequel* [...] dans le parler juridique » :

- [6] ce dernier connaît très peu l'accusé lequel n'est par conséquent pas d'une grande importance (avocat) (cité par BLANCHE-BENVENISTE 2010, 104)

En raison de leur rareté, il est improbable que ces usages exercent une influence sur le type de fonctionnement de /l...kɛl/, objet de notre article.

2.3. /l...kɛl/ employé avec une préposition ou une locution prépositionnelle

En premier lieu, rappelons que « les formes composées *lequel laquelle, lesquel(le)s*, et contractées avec les prépositions *de (duquel, desquels)* et *à (au(x) quel(le)s)* sont les mêmes que celles des pronoms interrogatifs » (RIEGEL, PELLAT & RIOUL 1994, 210 ; RIEGEL *et al.* 2009, 386). Par ailleurs, ces formes « sont généralement introduites par une locution prépositionnelle ou bien sont compléments d'un nom lui-même précédé d'une préposition » (RIEGEL *et al.* 1994, 210; 2009, 387). Notre corpus comprend des exemples correspondant aux trois configurations suivantes de l'usage (non-normé en l'occurrence) de /l...kɛl/ :

- 1) après une préposition seule :

[7] tout mal peut être transformé en bien c'est une sorte d'alchimie dans /ləkɛl/ on comprend c'est ça l'alchimie profonde de la vie c'est que tout peut se transformer (Lenoir, *Chemin de sagesse* : 2013.08.17)
- 2) après une locution prépositionnelle :

[8] ils nous nous livrent que des enseignements particuliers à partir /dykɛl/ on peut dégager des vérités générales (Rateau, *Nouveaux chemins de la connaissance* : 2014.09.29)
- 3) en complément du nom après une préposition :

[9] des fois on a l'impression de de disparaître d'être euh de plus de plus être euh humain de plus être euh de disparaître de devenir transparent aux yeux de la personne qui est la seule personne aux yeux /dykɛl/ on peut pas être transparent (Poésy, Forestier, *La 3^e partie du monde* : 2012)

Si ces trois configurations s'entendent effectivement à l'oral, leur fréquence reste malgré tout relativement basse, et soulève le problème de la constitution d'un corpus.

3. LA FRÉQUENCE D'UTILISATION DU RELATIF COMPOSÉ

Travailler sur les accords non-normés du relatif composé à l'oral pose d'emblée la difficulté de la collecte des données en raison d'une utilisation assez peu fréquente. Pourtant, comme le relève GUIRAUD (1966, 47), d'un point de vue diachronique « théoriquement, le nouveau relatif *lequel* est une forme très heureuse » :

offr[ant] l'avantage d'une désinence de genre et de nombre qui renvoie à son antécédent et d'une flexion [...] qui marque sa fonction dans la subordonnée. Le relatif est ainsi libéré des servitudes de la syntaxe séquentielle exigeant qu'il soit juxtaposé à son antécédent ainsi qu'au verbe subséquent. (GUIRAUD 1966, 47)

L'auteur précise cependant que « *lequel* reste une forme savante [...] à peu près absent de la langue poétique et familière »⁶ (voir également BAUCHE 1920, 104 ; FREI 1929/2011, 233). L'usage de /l...kɛl/ relèverait selon BLANCHE-BENVENISTE, ROUGET & SABIO (2002, 13-14) et ROUAYRENC (2010, 199) d'une manière « soignée » de parler, justifiant ainsi le fait que sur un corpus oral d'« environ un million de mots », BRANCA (1977, 172 & 174) ne trouve que « 39 occurrences de formes relatives du type *lequel* » et remarque qu'« un très petit nombre de locuteurs emploie de telles formes (et cela très rarement) ». GOUGENHEIM, MICHÉA, RIVENC & SAUVAGEOT (1964, 217) observent également que leurs « fréquences sont insignifiantes ». De même, BLANCHE-BENVENISTE (2000, 75) ne recense que huit emplois sur six heures d'enregistrement, remarquant par ailleurs que /l...kɛl/ « est employé par certains locuteurs et totalement ignoré par d'autres ». Pour notre part, sur un autre corpus en cours de constitution comprenant à ce jour 7h16 d'émissions de France Culture intégralement transcrites, apparaissent 98 occurrences de /l...kɛl/ – conformes à l'usage décrit en 2.3 –, soit environ un usage toutes les quatre minutes⁷. Manifestement, les interventions d'intellectuels (cf. 4.1) dans un contexte radiophonique comme celui de France Culture donnent lieu à davantage d'usages du relatif composé que dans les conversations ordinaires. Ce que confirme une recherche au sein de 4h22 de conversations quotidiennes (BRUXELLES, TRAVERSO, MONDADA, LUND, DETIENNE, BAKER, DARSE, SEJOURNE & VISSER 2002 ; GATTI 2008 ; OTSUKA 2006 ; THÉVENON & TOMMASINI 2008 ; TRAVERSO 1985-1986), qui ne comprennent que trois occurrences de /l...kɛl/ – soit de l'ordre de grandeur des données de BLANCHE-BENVENISTE (2000, 75). Une telle différence justifie à elle seule notre choix de construire un corpus d'erreurs essentiellement sur la base d'émissions culturelles et de conférences, durant lesquelles des intellectuels interviennent en direct de manière spontanée⁸, bien que formelle.

⁶ La remarque de GUIRAUD concerne manifestement tous les usages de /l...kɛl/.

⁷ Dans ce deuxième corpus, 17 des 98 occurrences de /l...kɛl/ sont non-normées, soit un peu moins que le « un sur quatre » mentionné par BLANCHE-BENVENISTE (2010, 104), mais beaucoup plus que les 2% décomptés par BILGER (2008, 281) dans une analyse automatique de trois corpus oraux totalisant environ deux millions de mots et 732 /l...kɛl/.

⁸ Comme l'attestent les exemples cités dans cet article, il ne s'agit donc pas d'écrit oralisé.

4. LE CORPUS

4.1. La constitution du corpus d'erreurs

La collecte des données a été effectuée de manière aléatoire à partir d'erreurs entendues essentiellement durant l'écoute d'émissions de France Culture entre 2014 et 2016, cette seule station de radio ayant fourni 107 exemples sur les 150 du corpus. Sur les 97 locuteurs (82 hommes, 15 femmes), 55 au moins sont détenteurs d'un doctorat (48 hommes, 7 femmes), les autres ayant un niveau d'études supérieures. Le maximum d'erreurs relevé pour un seul locuteur est de seize (Dehaene, Collège de France), le minimum est une. Ces différences sont en partie corrélées à la durée des enregistrements écoutés.

En dehors des problèmes de collecte des données, dus à la fréquence relativement basse de l'utilisation de /l...kɛl/, au moins trois autres difficultés surgissent dans l'identification des erreurs d'accord.

4.2. Les difficultés d'identification des erreurs

Si certaines erreurs d'accords sont immédiatement identifiables :

- [10] de fait la question /okɛl/ on est confronté aujourd'hui et de ce point de vue-là c'est pas seulement les écologistes qui se posent cette question (Frémeaux, *Dimanche et après* : 2014.01.05)
- [11] les idées ce sont les atomes à partir /dykɛl/ les propositions sont construites (Vienne, *Nouveaux chemins de la connaissance* : 2015.10.12)
- [12] on voit là en effet les errements les délires de toute une part de l'intelligentsia française délire(s) à /lakɛl/ euh en effet une partie de la jeunesse a pris sa part (Finkielkraut, *Répliques* : 2015.06.27)
- [13] elle n'a pas de sous elle et c'est une par contre Catherine elle elle a beaucoup d'argent elle a une très belle maison dans dans /kɛl/ tout se passe (Darrieux, *8 Femmes*)

d'autres s'avèrent en revanche plus difficiles à évaluer, et ce pour plusieurs raisons.

4.2.1. La difficulté d'identification du phonème vocalique dans /l...kɛl/

Si par leur nature même, il paraît normal que les trois variantes vocaliques (/lɔləle/) de l'article défini permettent de différencier le genre et le nombre, on s'attendrait naturellement à ce que les trois variantes de /l...kɛl/ s'inscrivent dans cette même logique. Cependant, lors de la constitution du corpus, quatorze exemples se sont avérés problématiques même après plusieurs écoutes attentives et ralenties. Face à cette indécision, nous avons dans un premier temps inclus une alternative possible. Ainsi en [14], alors que l'identification d'un phonème /e/ (premier choix) rend l'accord inadéquat, l'alternative en /a/ (second choix, indiqué après l) correspondrait à l'accord attendu :

- [14] c'est là un cout considérable pratiquement une seconde supplémentaire qui correspond probablement à une sorte de traduction mentale de l'information dans

« C'est la question /okɛl/ on est confronté »

la langue d'origine dans /lɛlɔkɛl/ on a appris les faits au départ (Dehaene, Collège de France : 2008.02.19)

Notre corpus comprenait quatorze exemples de ce type. Afin d'éviter le biais d'une écoute personnelle, nous avons sollicité le point de vue d'un autre francophone natif⁹, en soumettant à son jugement auditif chacune de ces quatorze occurrences. La première étape consistait à écouter (plusieurs fois si nécessaire) le segment découpé 'préposition + /l...kɛl/', et la seconde l'énoncé dans son entier, pour confirmer ou infirmer le jugement de la première étape. Sur les quatorze occurrences présentées, treize se sont révélées congruentes avec notre premier choix. La seule divergence établissait l'alternative /lɔkɛl/, elle aussi inadéquate, dans l'énoncé suivant :

- [15] il s'agit d'une espèce de loterie euh dans /lɛlɔkɛl/ pour aller euh résumer vraiment euh plus radicalement il s'agit d'une loterie où on aurait à parier sur un chiffre entre 1 et 4, 1, 2, 3, 4 (Paulès, *Concordance des temps* : 2014.02.01)

D'un point de vue *scientifique*, nous aurions pu écarter comme « indécidables » ces quatorze exemples délicats, en dépit de la congruence entre les jugements de deux francophones natifs. Nous avons cependant tenu à les comptabiliser puisque d'un point de vue *linguistique*, l'indécidabilité ne constitue pas en soi une alternative possible. Tout locuteur francophone *doit* choisir l'une de ces trois options. « Ne pas choisir », en articulant un son n'autorisant pas l'identification immédiate du phonème revient en définitive à neutraliser une différence en genre et en nombre normalement requise, et ce d'autant plus que les pronoms interrogatifs homophones ne semblent pas être touchés par ce phénomène. Un tel « flottement phonologique » – représentant moins de 10% des occurrences de notre corpus – reflèterait une disposition occasionnelle chez certains locuteurs à laisser floue une variation pourtant imposée par la langue. Cette discrimination est d'autant plus difficile que dans /l...kɛl/, l'accent tonique se trouve par défaut sur /kɛl/.

4.2.2. La difficulté d'identification de l'antécédent

La deuxième difficulté provient de l'identification de l'antécédent dans le cas où plusieurs possibilités coexistent. Par exemple, dans leur transcription, BLANCHE-BENVENISTE *et al.* (2002, 157) confirment par un « sic » avoir entendu /lɔkɛl/, là où ils attendaient vraisemblablement /lakɛl/ :

- [16] et je j'allais en m'engouffrant euh dans un sas c'est-à-dire une porte avec un – derrière lequel (sic) se situait un bac avec de l'eau où il fallait essuyer ses bottes avant de rentrer question d'hygiène – BLANCHE-BENVENISTE *et al.* (2002, 157)

Il est cependant possible que le locuteur renvoie non pas à *porte* mais à *sas*, auquel cas, /lɔkɛl/ serait justifié. Dans l'exemple suivant de notre corpus, *sens* paraît sémantiquement envisageable, autorisant alors le masculin :

- [17] oui hm toujours pour aller dans le sens de cette euh réflexion sur l'enveloppe dans /lɔkɛl/ on évolue (Hugonnet, *Science Publique* : 2014.01.24)

⁹ Je remercie Anick GIROUD pour sa collaboration.

Cependant, une recherche dans le contexte en amont révèle que le même intervenant recourt à une formulation synonyme où *enveloppe* apparaît explicitement comme antécédent : « je pense qu'on (n') a pas forcément pris en considération *l'enveloppe à l'intérieur de laquelle* effectivement est diffusé réfléchi tous ces messages ». Les enchaînements de constructions génitiales s'avèrent toujours délicats à traiter. En [18], quatre substantifs apparaissent en amont de /ləkəl/, dont un (2) s'offrirait comme possibilité théorique, les autres étant soit au féminin singulier (1 et 3) soit au féminin pluriel (3 et 4)¹⁰ :

[18] ce que dans le langage de tous les jours on va pouvoir appeler la curiosité et qui est une sorte₁ de mécanisme₂ spontané d'/ɛksplɔʁasjɔ̃/₃ des situations₄ dans /ləkəl/ on apprend (Oudeyer, *Continent-Science* : 2013.10.28)

Ces deux exemples donnent un aperçu de la difficulté que pose occasionnellement – selon la construction syntaxique – l'identification de l'antécédent.

4.2.3. L'interférence de l'accord associatif

Aux deux problèmes évoqués ci-dessus s'ajoute l'interférence possible d'« accords associatifs »¹¹ (voir BERRENDONNER & BÉGUELIN 1995, 27). Prenons l'exemple [19] de BERRENDONNER & BÉGUELIN (1995, 27) :

[19] Elle voit un groupe en uniforme. Elle se dit qu'*ils* vont l'arrêter.

Les auteurs commentent :

Le type [19] est un grand classique, fréquemment pratiqué : il suppose [...] une déduction logique qui, prenant pour prémisse l'existence d'un individu collectif (famille, classe, groupe, bande, régiment, etc.), conclut à celle d'un autre objet, nécessairement impliqué par tout collectif : la classe de ses membres. (BERRENDONNER & BÉGUELIN 1995, 28)

Notre corpus ne comprend qu'une occurrence claire de cet ordre¹², où en [20] l'accord non-normé se verrait justifié par le fait que « le Front National » constitue un ensemble de candidats, auxquels le locuteur renvoie à l'aide d'un pluriel¹³ :

¹⁰ Il semble impossible de trancher sur le cas d'/ɛksplɔʁasjɔ̃/, susceptible d'être singulier ou pluriel.

¹¹ Les auteurs entreprennent de « rapproch[er], sous le terme d'"associatives", toutes les expressions référentielles dont l'interprétation met en jeu des opérations de raisonnement. Ces opérations logiques naturelles [...] consistent non seulement à inférer un objet-de-discours à partir d'un autre objet-de-discours, mais aussi à inférer un attribut d'objet à partir d'un autre attribut d'objet » (BERRENDONNER & BÉGUELIN 1995, 26).

¹² L'exemple [9] pourrait en être une autre illustration (« la seule *personne* aux yeux /dykəl/ ») si l'on considère que « personne » renverrait en l'occurrence à un homme, et que ce substantif se voit souvent repris par le masculin « il » (voir BERRENDONNER & BÉGUELIN 1995, 32).

¹³ Une explication alternative est également envisageable. En effet, les élections se déroulant dans plusieurs endroits, l'entité unique, libellée « Front National » se voit représentée dans *chaque* région, et donne par conséquent lieu à une multiplicité, justifiant alors le recours à un pluriel.

« C'est la question /okɛl/ on est confronté »

[20] et si euh euh dimanche 30 mars c'est pour ça que je le dis aux Français les Français euh votent massivement pour les candidats de l'UMP et ce dès le premier tour plutôt que de marquer leur exaspération en votant pour le Front National par exemple avec /lekɛl/ nous ne ferons pas d'alliance (Copé, Radio Classique : 2014.03.21)

Les difficultés de la constitution du corpus et ses limites ayant été exposées, venons-en maintenant aux diverses configurations de l'accord de /l...kɛl/.

5. LES CONFIGURATIONS POSSIBLES

Si, dans la lignée des grammaires, on considère que « le pronom composé s'accorde toujours en genre et en nombre avec son antécédent » (RIEGEL *et al.* 2009, 796), alors, à l'oral, le nombre de formes varie entre deux et trois selon le type de préposition :

PRÉPOSITION à : 2 formes		LES AUTRES PRÉPOSITIONS : 3 formes	
	sg.	pl.	
m.	① /okɛl/		m.
f.	② /alakɛl/		f.
			sg.
			pl.
			① /l(ə)kɛl/ (/dykɛl/)
			② /lakɛl/
			③ /lekɛl/ (/dekɛl/)

Figure 1 – Les formes orales du relatif composé

En tenant compte de l'antécédent, on aboutit aux possibilités de la figure 2, et la question se pose alors de savoir si, comme le laissent entendre GREVISSE & GOOSSE (2008, 912), il existerait « une tendance à laisser *lequel* invariable », l'établissant en somme comme attracteur parmi les deux ou trois formes cibles, quels que soient le genre et le nombre de l'antécédent.

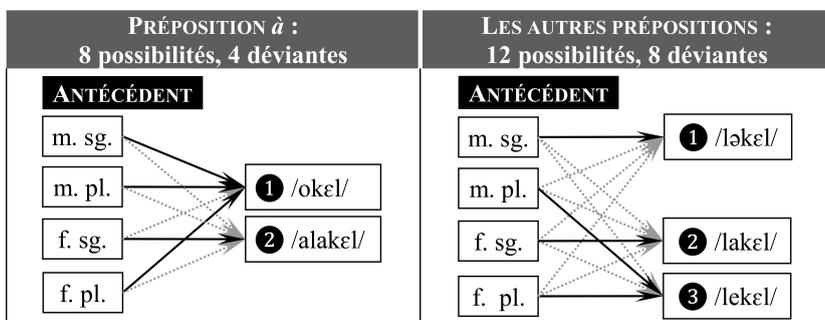


Figure 2 – Les formes orales de /l...kɛl/ et les déviances possibles

6. LES RÉSULTATS

6.1. La nature des prépositions

Notre corpus comprend treize prépositions ou locutions prépositives différentes¹⁴, parmi lesquelles *dans* occupe plus de la moitié (54%) des usages (à comparer aux 30% et 40% répertoriés respectivement par BILGER 2008, 281 ; BLANCHE-BENVENISTE 2010, 103)¹⁵. À elles seules, les quatre prépositions *dans*, *sur*, *pour* et *à* constituent 87% des occurrences (90% chez BILGER 2008, 281). La liste complète est la suivante, avec le nombre d'occurrences entre parenthèses : *dans* (82), *sur* (23), *pour* (16), *à* (10), *avec* (5), *par* (4), *à partir de* (3), *selon* (2), *au bord de* (1), *de* (1), *contre* (1), *chez* (1), *pendant* (1).

6.2. La nature des antécédents

Selon BLANCHE-BENVENISTE (2010, 103) /l...kɛl/ présenterait des affinités lexicales différentes selon le genre. L'auteure cite ainsi que « parmi les 250 occurrences du relatif masculin *lequel*, *lesquels*, près de 40 % sont construites avec la préposition *dans* à signification locative et avec des noms comme *groupe*, *milieu*, *secteur* »¹⁶. Pour le féminin, l'auteure remarque que « 15 % des emplois sont fournis par les tournures formulaires *la raison pour laquelle*, *les raisons pour lesquelles* ». BRANCA (1977, 177) est pour sa part d'avis que /l...kɛl/ « a perdu la possibilité de se combiner librement avec des formes lexicales ». Qu'en est-il dans notre corpus d'erreurs ? La diversité des antécédents est grande puisque les 150 occurrences renvoient à 113 lexèmes différents, dont neuf seulement apparaissant plus de deux fois. Il s'agit de *question* (7), *situation* (6), *chose* (4), *domaine* (4), *raison* (4), *personne* (3), *pays* (3), *partie* (3), *expérience* (3). Remarquons que le caractère « formulaire » de certaines « tournures » (BLANCHE-BENVENISTE 2010, 103) ou leur « côté figé » (BRANCA 1977, 175) ne préserve pas les locuteurs de trébucher sur l'accord. Ainsi, qu'il s'agisse de « raison pour laquelle » ou « question à/sur laquelle », de telles formulations peuvent donner lieu à des erreurs :

[21] dieu des juifs Yahvé est un dieu qui n'est pas accessible à la magie c'est aussi une raison pour /lekɛl/ il euh répugne par exemple à prononcer son nom (Kalinowski, *Nouveaux chemins de la connaissance* : 2014.03.05)

[22] le chômage des jeunes dans les banlieues il est de 40 à 50% que répond-on à cela c'est bien la question /okɛl/ il nous faut répondre ce soir (De Villepin, *TF1-Journal* : 2006.03.12)

¹⁴ Si la majorité de ces prépositions sont immédiatement reconnues comme telles et figurent dans les ouvrages de référence (par ex. GREVISSE & GOOSSE 2008, 1319 & 1322), la séquence *au bord de* s'avère plus problématique. Dans notre corpus, elle apparaît dans l'énoncé « c'est une émotion que au *au bord* /dykɛl/ euh on est obligé de rester » et répond à deux des quatre critères d'identification des « prépositions composées » fournis par BORILLO (1997).

¹⁵ Il ne s'agit pas chez ces deux auteurs de corpus d'erreurs, mais d'usages de /l...kɛl/.

¹⁶ Sur ses 39 occurrences, BRANCA (1977, 175) rapporte de même l'antécédent *raison* ainsi que *milieu* ou ses « quasi-synonymes » *classe sociale*, *groupe*, *régime*.

6.3. Les types d'erreur possibles

Comme l'accord peut s'effectuer selon deux paramètres – le genre et le nombre –, on distinguera les configurations où un seul paramètre est affecté de celles où les deux le sont. Par exemple, l'erreur porte sur le genre en [23], le nombre en [24], et les deux en [25] :

[23] il n'a pas de il n'a pas de de force politique il n'incarne pas euh une force politique particulière sur /lakɛl/ il peut s'appuyer (Moisseron, *Du grain à moudre* : 2013.12.10)

[24] voilà un exemple des contradictions dans /lakɛl/ la société d'Ancien Régime la société militaire d'Ancien Régime se débattait (Drévilion, *Concordance des temps* : 2014.08.16)

[25] j'ai j'ai absolument pas abordé les les questions sur /lakɛl/ euh il y a euh des différences à l'intérieur du coran (d'Iribarne, *Culture d'Islam* : 2013.09.13)

Le paramètre de genre donne lieu à deux configurations déviantes, (1) l'antécédent masculin pouvant être repris par /lakɛl/ ou (2) le féminin par /ləkɛl/ ¹⁷. Celui du nombre débouche sur quatre configurations de désaccord : un antécédent au (3) singulier masculin ou (4) féminin est repris par /lekɛl/, et inversement un antécédent au (5) pluriel masculin ou (6) féminin l'est par un singulier sans erreur de genre. Les erreurs conjointes sur les deux paramètres aboutissent à deux configurations : l'antécédent au (7) pluriel masculin ou (8) féminin est repris par un singulier dont le genre est de surcroît erroné. Pour chacune de ces configurations, illustrée d'un exemple, nous indiquons ci-dessous le nombre d'occurrences (N) et sa proportion au sein du corpus (%)¹⁸.

6.3.1. Configuration 1

Antécédent			N		%	
m.	sg.	>	/lakɛl/	5	3,3	

Notre corpus ne présente que cinq occurrences de ce type, à l'instar de [26] :

[26] c'est un abandon programmé contractualisé contre /lakɛl/ d'ailleurs euh la euh la femme qui porte euh la grossesse ne peut pas se défaire (Chiche, *Du Grain à moudre* : 2014.08.18)

¹⁷ Le pluriel /lekɛl/ neutralise la différence de genre.

¹⁸ Bien que notre corpus comprenne 37 occurrences pour lesquelles il existe une ambiguïté théorique dans l'identification de l'antécédent (voir 4.2), seules 7 donneraient lieu à un accord juste, comme par exemple dans « euh le bonheur est la recherche d'un état stable d'un état durable dans /lakɛl/ euh on pratique la vertu » (Lenoir, *Chemins de sagesse* : 2013.08.17). Pour cette raison, il nous a paru inutile de surcharger les tableaux des menus changements qu'aurait apportés la prise en compte de ces 7 occurrences. Dans les 30 autres cas, les antécédents alternatifs débouchent eux aussi sur l'impossibilité de justifier l'usage du /l...kɛl/ choisi par le locuteur : « il perçoit très bien qu'on peut rester indéfiniment euh bloqué dans un état de de croyance qui n'a absolument rien à voir avec euh la réalité de l'objet sur /lekɛl/ portent ces croyances » (Girel, *Conversation scientifique* : 2014.09.25).

6.3.2. Configuration 2

Antécédent			N	%	
f.	sg.	>	/ləkəl/	56	37,3

[27] il y a une chose sur /ləkəl/ je ne peux pas le suivre c'est précisément cette question du père et de la mère (Finkielkraut, *Répliques* : 2015.06.27)

6.3.3. Configuration 3

Antécédent			N	%	
m.	sg.	>	/lekəl/	12	8

[28] celui que tu arrives à ajouter dans la production les pétroles de schiste eux sortent à quatre-vingts quatre-vingt-dix donc c'est un jeu complètement inégal dans /lekəl/ ultimement malgré ce qu'on ce qui a pu être raconté dans la presse économique notamment aux États-Unis ultimement les vrais patrons ce sont ceux qui ont le plus (Auzanneau, *Planète Terre* : 2015.12.09)

6.3.4. Configuration 4

Antécédent			N	%	
f.	sg.	>	/lekəl/	11	7,3

[29] on a construit cette connaissance bien cristallisée dans notre cerveau selon /lekəl/ les éléphants sont lourds (Houdé, *Continent Sciences* : 2014.05.05)

6.3.5. Configuration 5

Antécédent			N	%	
m.	pl.	>	/ləkəl/	28	18,7

[30] il commence à rentrer en écrivant des dialogues de façon plus ou moins anonyme pour des films dans /ləkəl/ Jean Marais euh doit euh doit jouer (Ollé, *Éternel retour* : 2008)

6.3.6. Configuration 6

Antécédent			N	%	
f.	pl.	>	/lakəl/	4	2,7

[31] et le premier qui l'a fait c'est Rousseau euh racontant que l'invention de la métallurgie et de la culture du blé sont les deux grandes catastrophes à partir de /lakəl/ la l'humanité a déraillé (Bruckner, *Les Rencontres de Pétrarque* : 2014.07.27)

6.3.7. Configuration 7

Antécédent			N	%	
m.	pl.	>	/lakəl/	1	0,7

Notre corpus ne comprend que l'exemple [32], où l'antécédent /deliʁ/ doit pouvoir être envisagé comme un pluriel en raison du contexte antérieur :

[32] on voit là en effet les errements les délires de toute une part de l'intelligentsia française /deliʁ/ à /lakɛl/ euh en effet une partie de la jeunesse a pris sa part (Finkielkraut, *Répliques* : 2015.06.27)

6.3.8. Configuration 8

Antécédent			N	%
f.	pl.	>	33	22
			/ləkɛl/	

[33] et alors ce qui est extraordinaire c'est que dans ces expériences avec des robots qu'on a construites dans /ləkɛl/ ces robots avec leur système de curiosité exploraient leur leur appareil vocal (Oudeyer, *Continent Sciences* : 2013.10.28)

6.4. Synthèse des résultats

Synthétisons l'ensemble de ces résultats afin de mettre en évidence l'importance relative de chacun des paramètres en jeu dans les accords non-normés de notre corpus. Comme l'illustre le tableau 1, parmi les trois formes de l'oral, le masculin singulier /ləkɛl/ s'impose quatre fois sur cinq, alors que sa contrepartie au féminin /lakɛl/ n'est que rarement utilisée.

	Antécédent			N	%	N	%
2	f.	sg.	>	56	37,3	117	78
8	f.	pl.	>	33	22		
5	m.	pl.	>	28	18,7		
3	m.	sg.	>	12	8	23	15,3
4	f.	sg.	>	11	7,3		
1	m.	sg.	>	5	3,3	10	6,7
6	f.	pl.	>	4	2,7		
7	m.	pl.	>	1	0,7		

Tableau 1 – Synthèse des résultats suivant les paramètres de /l...kɛl/ (N=150)

En d'autres termes, conformément à la remarque de GREVISSE & GOOSSE (2008, 912), manifestement, en cas d'erreur, le masculin singulier, avec 78%, joue le rôle d'attracteur parmi les trois options.

Voyons maintenant quels sont les paramètres de genre et de nombre des antécédents affectés par ces erreurs :

	Antécédent	N	%
2+4	f. sg.	67	44,7
6+8	f. pl.	37	24,7
5+7	m. pl.	29	19,3
1+3	m. sg.	17	11,3

Tableau 2 – Erreurs en fonction de la nature de l’antécédent (N=150)

Avec près de 45%, les antécédents les plus concernés par les erreurs sont au féminin singulier, les antécédents au masculin singulier correspondant à la nature de l’attracteur sont naturellement les moins touchés, soit en l’occurrence quatre fois moins que leur contrepartie au féminin. Avec 69,4% (N=104), l’antécédent féminin est deux fois plus vulnérable que sa contrepartie au masculin (30,6% ; N=46). En ce qui concerne le nombre, l’antécédent au singulier (56% ; N=84) s’avère plus affecté que celui au pluriel (44% ; N=66) ; ce qui s’explique en raison de la vulnérabilité importante des antécédents au féminin singulier.

La prise en compte de la variation sur un seul paramètre (N=184)¹⁹ à la fois, c’est-à-dire soit selon le genre, soit selon le nombre, met en évidence la hiérarchie suivante des quatre possibilités d’erreur :

Antécédent		/l...kɛl/	N	%
f.	>	m.	89	48,4
pl.	>	sg.	66	35,9
sg.	>	pl.	23	12,5
m.	>	f.	6	3,2

Tableau 3 – Hiérarchie sur un seul paramètre des vulnérabilités de l’antécédent

Près d’un antécédent féminin sur deux se voit repris par un /ləkɛl/ et près d’un pluriel sur trois est erronément repris sous la forme d’un singulier (/ləkɛl/ ou /lakɛl/). L’apparition de /lekel/ pour un singulier constitue une erreur sur dix, la transformation d’un masculin en /lakɛl/ étant quant à elle plutôt rare.

Si ces résultats confirment la remarque de GREVISSE & GOOSSE (2008, 912) selon laquelle il existerait « une tendance à laisser *lequel* invariable », la question se pose néanmoins de savoir quelles pourraient être les raisons d’une telle tendance.

7. EN GUISE DE CONCLUSION

Cet article constituant le premier volet, avant tout descriptif, d’une recherche sur les accords déviants de /l...kɛl/, en guise de conclusion, nous ne développerons ici qu’une seule hypothèse sur l’origine possible de la tendance documentée ci-dessus.

En premier lieu, rappelons que ce corpus d’erreurs – même s’il conforte les opinions émises çà et là par certains grammairiens et linguistes – ne peut en aucun cas

¹⁹ Le total (N=184) est supérieur au nombre d’occurrences du corpus (N=150) étant donné que pour 34 occurrences deux variations opèrent conjointement.

prétendre être représentatif d'une tendance générale qui affecterait l'usage de /l...kɛl/. Le deuxième corpus que nous sommes en train de constituer – à partir de transcriptions intégrales d'émissions de France Culture – répertoriant *tous* les usages (erronés ou non) de /l...kɛl/ dans cette fonction permettra d'apporter davantage d'informations sur l'ampleur effective du phénomène. Il n'en demeure pas moins que 1) /l...kɛl/ s'avère relativement peu utilisé à l'oral, 2) il présente des zones de vulnérabilité pour certains locuteurs, 3) /ləkɛl/ fait office d'attracteur parmi les trois options, qui devraient surgir à proportions plus ou moins égales si le choix était aléatoire, or comme le montre notre étude, tel n'est pas le cas.

Se pose alors la question de savoir quelles pourraient être les origines de cette prédominance de la variante /ləkɛl/. Pour répondre, il convient d'examiner les deux dimensions de l'accord, et de s'interroger sur la raison pour laquelle, en ce qui concerne le genre, c'est le masculin qui s'impose, et pour le nombre le singulier.

Examinons tout d'abord la question de la prédominance du masculin. L'accord en genre de /l...kɛl/ se voit déterminé dès le choix de l'antécédent en amont. Il paraît dès lors intéressant de s'interroger sur les proportions relatives des substantifs masculins et féminins au sein du lexique du français. Pour ce faire, nous avons calculé le nombre des substantifs toujours masculins et toujours féminins²⁰ du *Petit Robert* (2009) dans sa version informatisée. Sur un total de 33 588 substantifs, 55,62% sont masculins contre 44,38% féminins. Étant donné qu'une proportion importante de ces substantifs s'avèrent relativement rares, nous avons examiné les mille substantifs les plus fréquents du *Français fondamental* (GOUGENHEIM *et al.* 1964) afin d'obtenir des statistiques plus proches d'un usage quotidien de la langue. Là encore, le masculin domine dans des proportions similaires : 54,58% contre 45,42%. En d'autres termes, en cas d'incertitude, le locuteur a tout intérêt à opter pour un accord au masculin.

À ce premier facteur de nature purement lexicale, se greffe l'interférence du nombre. En effet, la coprésence de noms de genres différents commande un accord au pluriel homophone du masculin singulier, forme souvent considérée comme « non-marquée » (voir par exemple ARRIVÉ *et al.* 1986, 22)²¹. Ainsi en est-il des lexèmes <PRÉSIDENT> et <GRAND> dans les accords audibles suivants (en gras) :

[34] /lapʁɛzidātɛgʁãd/ (féminin singulier)

[35] /ləpʁɛzidãɛgʁã/ (masculin singulier)

[36] /lapʁɛzidãtɛləpʁɛzidãsɔgʁã/ (pluriel)

En d'autres termes, non seulement la probabilité d'utilisation d'un nom masculin s'avère plus grande en raison de la nature même du lexique du français, mais cette domination se voit accrue par le fait que toute combinaison féminin + masculin aboutit à un pluriel homophone du masculin.

Un autre facteur vient renforcer cette asymétrie : la prise en compte du neutre, qui, comme le rappellent ARRIVÉ *et al.* (1986, 402) signifie à l'origine « ni de l'un, ni de

²⁰ Sont donc exclus les épécènes (*secrétaire, acrobate*, etc.), les substantifs à deux formes (*résident/résidente*) et ceux au genre incertain (*un/le après-midi*).

²¹ Pour une discussion sur la question du marquage en français, voir CORBETT (1991, 290-293).

l'autre (genre) ». Comme l'illustrent les exemples suivants, l'accord du neutre est homophone de la marque du masculin singulier :

- [37] Il y a *une bouteille* sur la table, *elle* est /vɛʁ/
- [38] Il y a *un livre* sur la table, *il* est /vɛʁ/
- [39] Il y a *quelque chose* sur la table, **il/*elle/c'*est /vɛʁ/
- [40] C'est *quelqu'un* de /pasʒɔnā/
- [41] *Ce qu'il a dit* est /pasʒɔnā/
- [42] *Cuisiner des langoustines*, c'est /pasʒɔnā/

Par ailleurs, dans un domaine plus général touchant le fonctionnement du genre, rappelons que le pronom clitique *le* – homophone du déterminant – fonctionne aussi bien comme masculin [43] que comme neutre [44] :

- [43] [Son frère]₁, je [le]₁ trouve odieux.
- [44] [Qu'on puisse insulter les gens dans la rue]₁, j'ai du mal à [le]₁ concevoir comme normal.²²

L'accumulation de ces divers facteurs tend à accroître la prédominance du masculin dans tout le système du genre. Examinons quelques exemples oraux. Avec le neutre, la tradition grammaticale prescrit que :

Lorsque l'antécédent est un pronom démonstratif indéfini ne représentant pas un être humain (*cela, quelque chose, rien*), le pronom à utiliser comme relatif est exclusivement *quoi* : *Je ne vois que cela. Il peut prétendre à cela.* → *Je ne vois que cela à quoi il puisse prétendre.* (RIEGEL *et al.* 1994, 482)

Cependant le comportement de /l...kɛl/ avec *ça*, ou *quelque chose* semble au contraire afficher une tendance à considérer /ləkɛl/ comme une option possible de reprise d'un neutre :

- [45] c'est qu'au bout du compte on se dit mais est-ce que tout *ça* sur /ləkɛl/ sont construites des représentations depuis maintenant plusieurs siècles voire plusieurs millénaires n'est pas en train de nous fuir entre les doigts (Laurentin, *Fabrique de l'histoire* : 2016.03.11)

DAMOURETTE & PICHON (1911-1934, 185 §130) signalent un exemple similaire :

- [46] Ils ont envoyé *ça*, auquel je ne comprends rien. (Mme El, le 30 janvier 1931)

Quelque chose donne également lieu à des reprises par /ləkɛl/ (pour des exemples écrits, voir GREVISSE & GOOSSE 2008, 925 §720) :

- [47] même les locuteurs du non-standard étant euh frottés de euh standardisation ne serait-ce que par l'école euh n'ont pas nécessairement les bonnes intuitions sur

²² Ce deuxième usage est à rapprocher de l'espagnol *lo*, que CORBETT (1991, 214-215) envisage comme un vestige : « The likely explanation of the origin of these special neutral forms is that Spanish has reduced the three genders of Romance to two and remnants of the neuter gender survive as neutral forms ».

« C'est la question /okɛl/ on est confronté »

euh le non-standard c'est-à-dire c'est *quelque chose* sur /ləkɛl/ on ne peut absolument pas euh interroger les les gens (Gadet, Canal-U : 2013.05.17)

De manière plus probante encore, la reprise intégrale par /ləkɛl/ d'une relative périphrastique démontre sans conteste sa capacité à fonctionner comme neutre :

[48] le problème que l'on a aujourd'hui et c'est *ce que Guillaume Duval a dit* et /okɛl/ je souscris [...] (Bouzou, *Du grain à moudre* : 2014.09.03)

Qu'en serait-il maintenant de l'autre composante de l'accord qu'est le nombre ? Contrairement au genre, le nombre est normalement défini en discours. Afin d'estimer la fréquence d'utilisation du singulier et du pluriel, nous avons analysé une émission de France Culture de 29 minutes (*Le Bien commun* : 2014.01.30). Elle comporte 858 substantifs dont le nombre est décidable ; le singulier est utilisé dans 535 cas, soit 62,35%, le pluriel dans 323, soit 37,65%. Ces pourcentages font en partie écho aux statistiques fournies par GREENBERG (1966/2005, 32) sur la base de mille noms du roman *La chair et le sang* de Mauriac. L'auteur y dénombre 74,3% des substantifs au singulier contre 25,7% au pluriel (voir également CORBETT 2000, 281). En somme, le singulier serait d'un usage beaucoup plus fréquent que le pluriel. BYBEE (2011) l'explique ainsi :

most nouns are more often used in the singular because when we talk about entities in our experience, we tend to individuate them, referring to them in the singular. [...] for most nouns, singular is inherent to the meaning and plural is something that must be specified explicitly. (BYBEE 2011, 143 & 144)

À l'influence du neutre s'assimilant à un singulier, s'ajouterait la domination du singulier en discours, le rendant à priori deux à trois fois plus fréquent que le pluriel.

Tout comme le masculin s'offre comme option statistique à privilégier dans le cas du genre, le locuteur a tout intérêt à choisir le singulier en ce qui concerne le nombre. La conjonction de ces deux dimensions aboutit naturellement à conforter le masculin singulier /ləkɛl/ comme premier choix en cas d'incertitude. Dans la lignée des recherches menées sur le marquage, la fréquence pourrait à elle seule expliquer la tendance de /ləkɛl/ à s'ériger comme forme non-marquée, faisant office d'attracteur : « when alternations in inflectional forms are levelled, it is the unmarked member whose form survives and replaces the form of the marked member » (BYBEE 2011, 135).

Pour des raisons de place, nous n'avons exposé qu'une seule hypothèse susceptible d'expliquer le rôle joué par /ləkɛl/ dans les erreurs d'accord. Dans le deuxième volet de cette recherche, il nous faudra inclure d'autres facteurs, dont nous présentons succinctement les principaux :

- a) L'éventualité d'un accord de proximité avec l'aval, notamment quand /l...kɛl/ est immédiatement suivi d'un article défini :

[49] les pays les plus égalitaires en France les moins inégalitaires sont des pays dans /ləkɛl/ le taux de TVA est le plus élevé (Cette, *Économie en questions* : 2014.05.03)

- b) L'influence possible de l'invariabilité de relatifs synonymes, plus particulièrement où s'offrant comme équivalent de la collocation « dans lequel », qui, en raison de sa fréquence élevée (voir 6.1), tendrait à se figer :

[50] il s'agit d'une espèce de loterie euh dans /ləkɛl/ pour aller euh résumer vraiment euh plus radicalement il s'agit d'une loterie où on aurait à parier sur un chiffre entre 1 et 4, 1, 2, 3, 4 (Paulès, *Concordance des temps* : 2014.02.01)

- c) Une forme de « distributivité »²³, où le pluriel serait perçu comme la multiplicité d'unités, pouvant selon le contexte conduire au choix d'un pluriel ou d'un singulier. Ainsi en [51], « un tissu » (=1) utilisé par « les femmes africaines » (=n) donnerait lieu à un pluriel (=1 x n), tandis qu'en [52], « des moulins » (=n) se verrait individualisé en raison de l'usage de « une roue » (=1) menant à l'utilisation du singulier /ləkɛl/ :

[51] c'est un tissu euh un peu satiné qui est un tissu africain avec lesquels les femmes les femmes africaines se s'habillent (BLANCHE-BENVENISTE 2010, 105)

[52] on a pu montrer que ce n'étaient pas n... des laveries euh mais euh en fait des moulins sur /ləkɛl/ circulait une roue (Faucher, *Le Salon Noir* : 2015.12.12)

- d) L'influence possible du fonctionnement du genre et du nombre ailleurs dans la langue (déterminants, pronoms, adjectifs).

Comme nous l'avons évoqué plus haut, /l...kɛl/ ne s'utilise que relativement rarement à l'oral, mais des différences importantes semblent exister entre locuteurs, qu'il faudrait mettre en évidence. On peut supposer l'existence d'une corrélation forte entre la pratique quotidienne de la lecture et surtout de l'écriture et l'usage de /l...kɛl/ à l'oral. Rappelons que dans le cas des émissions de France Culture, nombreux sont les intervenants invités pour présenter leur dernier ouvrage. La rédaction d'un livre requérant un investissement considérable en énergie et en temps, ne pourrait-elle pas conduire ces locuteurs-scripteurs à 1) utiliser des « formulations écrites » à l'oral, et 2) occasionnellement reprendre presque mot pour mot certaines de ces formulations ? Le hasard de nos recherches nous a ainsi conduit à repérer les similitudes suivantes entre les versions écrite et orale chez le même chercheur, venu présenter sa dernière publication. Le contexte est identique et la collocation « dans lequel » est utilisée dans les deux cas, avec cependant, entre les deux versions, une modification de l'antécédent, que l'on pourrait imaginer être à l'origine de l'erreur dans la spontanéité de l'oral :

[53] il y a d'autres espèces d'escargots qui ont la même cavité et dans /ləkɛl/ les œufs ne s... ne sont pas élevés (Oudeyer, *Continent Sciences* : 2013.10.28)

[54] Ils donnent aussi l'exemple de certaines espèces d'escargots qui possèdent un espace à l'intérieur de leur coquille dans lequel ils « couvent » leurs œufs. (OUDEYER 2012, 72)

²³ Entendu dans le sens où un pluriel implique toujours une multiplicité d'unités (exprimable en français par *chaque, chacun*), alors que le singulier lui n'est pas par nature la subdivision d'une multiplicité (voir la réflexion de HURFORD 1987, 225).

Si un tel parallèle s'avère audacieux, il sous-entend par ailleurs une capacité de mémoire que la linguistique s'est souvent refusée à reconnaître aux locuteurs. Toutefois, à l'instar de BYBEE, ne faudrait-il pas justement interroger ce présupposé ?

Earlier, linguists believed that limitations on memory were such that any redundancies and non-significant detail, as well as particular tokens of language use, would be excluded from permanent memory representations. Indeed, beliefs about memory limitations fuelled the search for ever simpler types of representation. [...] We now know that speakers know tens or even hundreds of thousands of words, and just as many, if not more, prefabricated expressions which these words fit into, expressions such as *bright daylight, pick and choose, interested in, disposed to*, and so on. It is clear that the brain's capacity is impressively large. (BYBEE 2010, 15)

Christian SURCOUF
École de français langue étrangère
Faculté des lettres
Université de Lausanne (CH)

8. BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, Michel ; GADET, Françoise & GALMICHE, Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BAUCHE, Henri (1920), *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- BERRENDONNER, Alain & BÉGUELIN, Marie-José (1995), Accords associatifs, *Cahiers de Praxématique* 24, 21-42.
- BILGER, Mireille (2008), De l'intérêt des corpus diversifiés pour les descriptions en (morpho) syntaxe. Réflexions et illustration avec le pronom relatif *lequel*, *Verbum* 30-4, 275-286.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & JEANJEAN, Colette (1987), *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire ; ROUGET, Christine & SABIO, Frédéric (2002), *Choix de textes de français parlé: 36 extraits*, Paris, Honoré Champion.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2010), *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven/Paris, Peeters.
- BORILLO, Andrée (1997), Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu, *Faits de langues* 9, 175-184.
- BRANCA, Sonia (1977), Quel *lequel* ? À propos des formes en *lequelllaquelle* en français de Montréal, *Recherches sur le français parlé* 1, 170-184.
- BRUNOT, Ferdinand & BRUNEAU, Charles (1933), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.

- BRUXELLES, Sylvie *et al.* (2002), Réunion de conception en architecture – mosaic, Lyon, Clapi, <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>, [2015.07.10].
- BYBEE, Joan (2010), *Language, Usage and Cognition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BYBEE, Joan (2011), Markedness: Iconicity, Economy, and Frequency, in *The Oxford handbook of linguistic typology*, SONG, Jae Jung (Ed.), New York, Oxford University Press, 131-147.
- CORBETT, Greville G. (1991), *Gender*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CORBETT, Greville G. (2000), *Number*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAMOURETTE, Jacques & PICHON, Édouard (1911-1934), *Des Mots à la Pensée IV*, Paris, D'Artrey.
- FREI, Henri (1929/2011), *La grammaire des fautes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- GATTI, Aurélia (2008), Repas en famille – épinards, Lyon, Clapi, <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>, [2015.07.10].
- GOUGENHEIM, Georges ; MICHÉA, René ; RIVENC, Paul & SAUVAGEOT, Aurélien (1964), *L'élaboration du français fondamental : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Paris, Didier.
- GREENBERG, Joseph H. (1966/2005), *Language universals, with special reference to feature hierarchies*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- GREVISSSE, Maurice & GOOSSE, André (2008), *Le Bon Usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- GUIRAUD, Pierre (1966), Le système du relatif en français populaire, *Langages* 3, 40-48.
- HURFORD, James R. (1987), *Language and Number: the emergence of a cognitive system*, Oxford, Basil Blackwell.
- OTSUKA, Yoko (2006), Repas – conversation entre étudiants, Lyon, Clapi, <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>, [2015.07.10].
- OUDEYER, Pierre-Yves (2012), *Aux Sources de la parole. Auto-organisation et évolution*, Paris, Odile Jacob.
- RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROUAYRENC, Catherine (2010), *Le français oral. 1. Les composantes de la chaîne parlée*, Paris, Belin.
- SANDBELD, Kristian (1965), *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- THÉVENON, Emmanuel & TOMMASINI, Isabelle (2008), Repas entre ami(e)s – Kiwi, Lyon, Clapi, <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>, [2015.07.10].

TOURATIER, Christian (1980), *La Relative. Essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.)*, Paris, Klincksieck.

TRAVERSO, Véronique (1985-1986), *Conversations familières – visites 1, 2 & 3*, Lyon, Clapi, <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>, [2015.07.10].

WALTER, Henriette (2007), *Tendances actuelles du français parlé en France*, in *Le français parlé au 21^{ème} siècle: Normes et variations dans les discours et en interaction. Annales du Colloque d'Oxford (juin 2005). Volume 2*, ABECASSIS, Michaël, et al. (Eds), Paris, L'Harmattan, 11-20.

RÉSUMÉ :

En théorie, les relatifs composés /l...kɛl/ ont les mêmes formes que les pronoms interrogatifs, et s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent. Cependant comme l'avaient remarqué BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN (1987, 99), les erreurs d'accord sont loin d'être rares. Dans notre article, fondé sur un corpus de 150 erreurs collectées essentiellement parmi des interventions d'intellectuels lors d'émissions de France Culture, nous montrerons sur une base quantitative que parmi les trois possibilités – /ləkɛl/, /lakɛl/, /lekɛl/ – donnant lieu à huit configurations d'erreurs possibles en fonction du genre et du nombre de l'antécédent, c'est /ləkɛl/ qui, conformément à la remarque de GREVISSE & GOOSSE (2008, 912), fait office d'attracteur. Fort de ce constat, nous examinons quelques-unes des raisons susceptibles d'établir le masculin singulier /ləkɛl/ dans ce rôle d'attracteur.

Mots-clés : pronom relatif composé, erreur d'accord, antécédent, attracteur, neutre

ABSTRACT

Theoretically, French relative pronouns /ləkɛl/, /lakɛl/, /lekɛl/ behave like interrogative pronouns as far as agreement in number and gender with their antecedent is concerned. However as BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN (1987, 99) had already noticed, agreement mistakes are far from uncommon. In this article, based on a corpus of 150 mistakes collected mainly on the French public radio France Culture, I will show that among these three forms, giving rise to eight configurations of possible agreement mistakes with the antecedent, /ləkɛl/ ends up being the speakers' primary choice in 78% of the mistakes. I then consider some of the possible reasons why /ləkɛl/, i.e. the masculine singular form acts as an attractor among these three potential forms.

Key-words : French relative pronoun *lequel*, agreement, antecedent, mistake, neuter, attractor